

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil Municipal de la Ville de Dijon

Séance du 11 mai 2009

**MAIRIE DE DIJON****Président** : M. REBSAMEN**Secrétaire** : M. BORDAT

Membres présents : Mme POPARD - Mme TENENBAUM - M. DESEILLE - M. MASSON - Mme DILLENSEGER - M. MARTIN - Mme DURNERIN - M. GERVAIS - M. GRANDGUILLAUME - Mme METGE - M. DUPIRE - Mme REVEL-LEFEVRE - M. BERTELOOT - Mme AVENA - M. MEKHANTAR - Mme BIOT - Mlle MARTIN - Mlle KOENDERS - Mme DURNET-ARCHERAY - Mme GARRET-RICHARD - Mme BLETTERY - M. MARCHAND - M. JULIEN - M. PIAN - Mme TROUWBORST - Mme LEMOUZY - M. DELVALEE - M. IZIMER - Mme ROY - Mme TRUCHOT-DESSOLLE - M. PRIBETICH - Mme HERVIEU - M. ALLAERT - Mme BERNARD - M. LOUIS - M. BERTHIER - M. BEKHTAOUI - Mlle MODDE - Mlle MASLOUHI - Mlle CHEVALIER - M. EL HASSOUNI - Mme JUBAN - Mme MILLE - Mme GAUTHIE - Mme CHATILLON - M. BROCHERIEUX - M. HELIE - M. DUGOURD - M. AYACHE - Mme VANDRIESSE - M. OUAZANA

Membres excusés : M. MILLOT (pouvoir Mme POPARD) - M. MAGLICA (pouvoir M. REBSAMEN)**Membres absents** :**OBJET****DE LA DELIBERATION**

Périmètres scolaires - Modifications - Groupes scolaires Devosge-Nord Trémouille-Drapeau - Ecoles maternelles des Marmuzots et Victor Hugo - Groupe scolaire Dampierre - Groupes scolaires Beaumarchais et de la Maladière - Ecole maternelle Joliet

Madame Dillenseger, au nom de la commission de la réussite éducative, expose :

Mesdames, Messieurs,

Afin de prendre en compte l'impact de certaines opérations d'urbanisme sur les effectifs scolaires, ou dans un souci de maintenir un équilibre des flux dans les groupes scolaires, il apparaît opportun d'apporter des modifications à divers périmètres scolaires.

Sont à considérer les points suivants :

- impact de l'opération d'urbanisme Urgo sur les périmètres existants des groupes scolaires Devosge-Nord Trémouille-Drapeau ;
- dispositions particulières justifiées par l'évolution des effectifs de l'école maternelle Victor Hugo ;
- mise en cohérence de certains périmètres scolaires : harmonisation des périmètres du groupe scolaire Dampierre ;
- fermeture de l'école maternelle Joliet.

1- Impact de l'opération d'urbanisme Urgo sur les périmètres existants des groupes scolaires Devosge-Nord Trémouille-Drapeau

Les familles concernées par l'opération d'urbanisme Urgo, rue Petitot, qui comporte la construction de 409 logements, dont 82 logements sociaux, livrables en 2009, relèvent actuellement du secteur des écoles maternelle Devosge et élémentaires Nord Trémouille.

Compte tenu des effectifs d'élèves attendus, il s'avère nécessaire de procéder à une modification de périmètre qui permettrait de faire face à l'inadéquation entre l'offre des locaux disponibles à l'école maternelle Devosge et les perspectives d'évolution des effectifs scolaires. En effet, l'afflux de population consécutif à l'opération Urgo conduirait à l'ouverture potentielle d'une sixième classe à l'école Devosge, qui ne dispose pas de locaux pour l'accueillir.

Il est ainsi proposé de transférer du secteur de l'école maternelle Devosge et des écoles élémentaires Nord Trémouille vers le secteur du groupe scolaire Drapeau, les voies suivantes :

- rue du 4 septembre (côté impair),
- rue Petitot,
- rue Copernic,
- rue Marie-Antoinette Tonnelat.

Cette modification pourrait conduire à l'ouverture d'une classe à l'école maternelle Drapeau et de deux classes à l'école élémentaire Drapeau, qui disposent de locaux disponibles. Parallèlement, les écoles des secteurs Devosge et Nord Trémouille ne seraient pas pénalisées.

2 - Dispositions particulières justifiées par l'évolution des effectifs de l'école maternelle Victor Hugo

L'école maternelle Victor Hugo atteint sa capacité maximale d'accueil et les locaux ne permettent pas l'ouverture d'une classe supplémentaire, alors que le nombre d'élèves prévus pour la prochaine rentrée est en hausse.

L'école maternelle des Marmuzots, voisine de l'école maternelle Victor Hugo, aurait la capacité d'accueillir des élèves supplémentaires, selon les prévisions pour la rentrée de septembre 2009.

Compte tenu de l'évolution des effectifs supposés des écoles maternelles Victor Hugo et des Marmuzots, il apparaît opportun de fusionner les secteurs, à titre expérimental, et de suivre attentivement les évolutions pour les années à venir.

3 - Mise en cohérence de certains périmètres scolaires

3-1 Harmonisation des périmètres du groupe scolaire Dampierre

Il existe des distorsions entre le secteur de l'école maternelle et celui de l'école élémentaire Dampierre qui nuisent à la cohérence et suscitent l'incompréhension des familles, conduites à solliciter des dérogations pour que leurs enfants poursuivent leur scolarité dans le même groupe scolaire. Il est à noter que l'harmonisation des secteurs n'aurait pas pour effet de pénaliser les écoles impactées. Il y aurait lieu de rattacher :

- au secteur de l'école élémentaire Dampierre

Voies à ajouter	Secteurs impactés (retrait de la voie)
Rue des Forges (du 9 à la fin)	Ecole élémentaire Darcy
Rue Porte aux Lions	Ecole Nord Trémouille
Rue Stéphane Liegeard	Ecole Darcy
Rue de Gray (du 1 au 17 et du 2 au 20)	Ecole Nord Trémouille
Rue Davout (du 2 au 12)	Ecole Nord Trémouille
Place du 30 octobre	Ecole Nord Trémouille
Rue de la Liberté	Ecole élémentaire Turgot

- au secteur de l'école maternelle Dampierre

Voies à ajouter	Secteurs impactés (retrait de la voie)
Rue Jeannin (du 1 au 25)	Ecole Devosge
Rue de la Chouette	Ecole Devosge
Rue des Forges (du 2 au 28)	Ecole Devosge
Rue du Rabot	Ecole Devosge
Rue Lammonoye(côté pair et du 7 à la fin)	Ecole Devosge
Rue Vannerie (du 62 au 80)	Ecole Devosge
Rue du Lycée (du 1 au 13)	Ecole Devosge
Rue Coupée de Longvic (du 2 au 10)	Ecole Voltaire
Rue de Longvic (le 4)	Ecole Voltaire

3-2 Modification de périmètre entre les groupes scolaires Beaumarchais et de la Maladière

L'opération d'urbanisme du quartier Junot a conduit à un accroissement important des effectifs au groupe scolaire de la Maladière, alors que le groupe scolaire voisin Beaumarchais connaît une perte de ses effectifs. Une partie du quartier située au nord du secteur du groupe scolaire de la Maladière pourrait être rattachée au groupe scolaire Beaumarchais, ce qui aurait pour effet de sécuriser les abords des deux groupes scolaires, en évitant la traversée du boulevard Pascal.

Ainsi pourraient être transférées vers le groupe scolaire Beaumarchais, les voies suivantes :

- boulevard Maréchal Joffre (du 1 au 37),
- rue Fénélon (numéros pairs),
- rue Beaumarchais (du 1 au 17 et du 2 au 16),
- rue Florian,
- boulevard Pascal (du 1 au 40).

Ce schéma ne mettrait pas en danger les écoles maternelle et élémentaire de la Maladière et conforterait les effectifs des écoles maternelle et élémentaire Beaumarchais.

4 - Fermeture de l'école maternelle Joliet

La situation de l'école maternelle Joliet est devenue problématique. Entièrement composée de bâtiments préfabriqués en état de vétusté, l'école Joliet connaît une perte progressive de ses effectifs depuis plusieurs années. D'environ 80 élèves dans les années 2002/2003, les effectifs sont passés de 56 en 2006 à 36 en 2008. La prévision pour la rentrée scolaire de 2009 est de 35 élèves. Cette école, qui a fonctionné avec trois classes par le passé, n'en compte plus que deux avec une moyenne de 17 à 18 élèves par classe, ce qui porte également préjudice à la cohérence pédagogique. Il apparaît donc aujourd'hui opportun d'envisager sa fermeture. En conséquence, il serait nécessaire de répartir les effectifs entre les groupes scolaires Ouest et Darcy.

Pour réaliser une répartition équilibrée des effectifs, il conviendrait de transférer :

- vers l'école maternelle Ouest, les voies suivantes :
 - rue Nodot (côté impair),
 - avenue Albert 1^{er} (côté impair du 1 au 5),
 - rue Jehan de Marville,
 - rue Champmol,
 - rue du Faubourg Raines (côté pair du 36 au 70),
 - rue du Faubourg Raines (côté impair du 41 au 79),
 - impasse Thibaudot,
 - rue Hoche (côté impair à partir du 27),
 - quai Nicolas Rolin (côté pair du 40 au 46),
 - rue de l'Arquebuse (côté impair du 29 à la fin) ;
- vers l'école maternelle Darcy, les voies suivantes :
 - rue de l'Arquebuse (côté impair du 1 au 27),
 - rue de l'Hôpital,
 - rue du Jardin des Plantes,
 - rue Joliet,
 - rue François Robert,
 - rue du Faubourg Raines (côté pair du 2 au 34),
 - rue du Faubourg Raines (côté impair du 1 au 39),
 - avenue de l'Ouche,
 - rue du Pont des Tanneries (côté impair),
 - quai Nicolas Rolin (côté pair du 2 au 22) ;
- vers l'école élémentaire Ouest, les voies suivantes :
 - avenue Albert 1^{er} (côté impair du 1 au 5),
 - rue Jehan de Marville,
 - rue Champmol,
 - rue du Faubourg Raines (côté pair du 36 au 70),
 - rue du Faubourg Raines (côté impair du 41 au 79),
 - impasse Thibaudot,
 - rue de l'Arquebuse (côté impair du 29 à la fin).

La répartition des effectifs entre les deux groupes scolaires pourrait conduire à l'ouverture d'une troisième classe à l'école maternelle de l'Ouest et d'une cinquième classe à l'école élémentaire de l'Ouest, étant précisé que les effectifs des écoles maternelle et élémentaire Darcy seraient confortés.

Si vous suivez l'avis favorable de votre commission de la réussite éducative, je vous demanderai, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

- 1 - décider les modifications proposées de périmètres scolaires, dans les conditions suivantes :
 - transfert de diverses voies relevant des secteurs Devosge et Nord Trémouille au secteur Drapeau,
 - fusion expérimentale des périmètres des écoles maternelles des Marmuzots et Victor Hugo,
 - harmonisation des périmètres des écoles maternelle et élémentaire Dampierre,
 - transfert de diverses voies relevant du secteur du groupe scolaire de la Maladière au secteur du groupe scolaire Beaumarchais,
 - fermeture de l'école maternelle Joliet,
 - répartition des voies du secteur de l'école maternelle Joliet entre les groupes scolaires Ouest et Darcy,
- 2 - dire que ces modifications entreront en vigueur à compter de la rentrée scolaire de septembre 2009.

RAPPORT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Pour Extrait Conforme
Le Maire,
Pour le Maire, le Premier Adjoint,



Alain MILLOT

PUBLIÉ LE 19/05/09

PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR
Déposé le :

18 MAI 2009

